03.10.2007 – 11:55 Uhr

Entraide Protestante Suisse: Bilan mitigé pour les projets d'aide humanitaire au Niger

Zurich/Lausanne (ots) -

Depuis le printemps 2005, l'Entraide Protestante Suisse (EPER) soutient des projets d'aide humanitaire au Niger dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la lutte contre l'érosion des terres, la construction de puits et la formation continue. Le pays a connu une famine dévastatrice en raison du manque de pluies et d'invasions de criquets. Les projets ont été menés avec succès. Mais lors de leur clôture, l'EPER a été confrontée à un détournement de fonds.

L'aide de l'EPER sous forme de semences, de céréales et de fourrage a permis de soutenir plus de 60'000 personnes dans cinquante villages de la région de Tahoua. Pendant six mois, dans 14 centres de nutrition, 5'000 enfants souffrant de malnutrition ont reçu une nourriture riche en vitamines et en éléments nutritifs. L'EPER a financé la reconstruction de 30 systèmes d'irrigation et 8 puits. De plus, des projets de type "food for work" (échange d'un travail contre de la nourriture) ont permis par exemple la réparation de 61 km de pistes ou le développement d'activités dans le domaine de la protection des ressources et de la lutte contre l'érosion. 240 familles paysannes ont été formées dans le domaine de la culture maraîchère.

Lors de la clôture de ces projets, l'EPER a découvert un détournement de fonds de près de 950'000 francs. Cela représente 43 % d'un total de 2,2 millions investis dans l'aide humanitaire au Niger entre août 2005 et juin 2007. Après les premiers doutes début juin 2007, des mesures ont été prises de suite. Le coordinateur local à Niamey a été suspendu et l'intégralité des comptes bancaires bloqués. Un audit a été immédiatement mis en place et a démontré que 950'000 francs ne sont pas justifiés d'un point de vue comptable. Le coordinateur à Niamey, responsable de la planification et de la mise en oeuvre, a été licencié avec effet immédiat. L'EPER va entamer des poursuites judiciaires contre lui afin de récupérer tout ou partie du montant détourné. La décision de savoir si l'EPER poursuit son travail au Niger est en discussion.

En raison de l'importance de ce détournement de fonds, l'EPER a tiré les conséquences qui s'imposent. Une des premières mesures consiste à intensifier les contrôles financiers dans les grands projets. Les procédures d'exécution sont précisées et les responsabilités mieux définies pour dissocier la gestion et l'évaluation d'un projet de son contrôle financier. Vous trouverez des compléments d'information sur cette situation et sur les projets au Niger sous: www.eper.ch (sous Actualités).

Kontakt:

Susanne Stahel
Tél.: +41/44/360'88'66
Mobile: +41/76/461'88'70
E-Mail: stahel@heks.ch.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000081/100546365 abgerufen werden.